



TRÉMÉOC

Bulletin Municipal

N°21 - JUIN 2012



■ **MAIRIE**
29120 TRÉMÉOC

Tél 02 98 87 08 06

Fax 02 98 87 32 96

Courriel : tremeoc@wanadoo.fr

Site Internet : www.tremeoc.fr



Vents favorables

D'Est ou d'Ouest, nous avons le sentiment qu'ils soufflent dans le bon sens pour la Commune. Les informations du bulletin annuel de communication de Tréméoc en sont les meilleures preuves. L'information se veut certes synthétique mais complémentaires à celles dont vous disposez sur notre site internet **tremeoc.fr** que je vous invite à consulter très régulièrement.

1 - COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DU PAYS BIGOUDEN SUD ET TRÉMÉOC : DE MÊMES AMBITIONS

Le projet de territoire du pays Bigouden Sud réalisé en concertation avec l'ensemble des élus a connu son aboutissement avec le vote de nouvelles compétences : 45 nouvelles actions structurantes ont été définies et défendues par le groupe majoritaire auquel j'appartiens.

Les enjeux principaux sont l'emploi, la mise en valeur de notre patrimoine naturel et culturel, le développement des services lié au dynamisme démographique, la mise en œuvre d'une politique de solidarité. Ce projet de territoire avec des compétences économiques étendues au soutien au commerce et à l'artisanat nous donne les moyens de réaliser la principale ambition de notre programme 2008.

2 - LE COMMERCE

Sans anticiper sur la genèse présentée, l'enquête d'opportunité de décembre 2010 a permis de cerner vos attentes.

Ensemble, nous avons manifesté la volonté de retrouver chez nous un lien d'échange et de convivialité.

Ces résultats confirmaient les objectifs du Conseil Municipal : recouvrer un lien social profond et redonner vie et dynamisme à un centre bourg déserté par toutes activités.

Avec mon équipe municipale, nous sommes convaincus que le commerce et les services en milieu rural sont une réponse adaptée à l'ensemble des préoccupations sociétales actuelles.

Ces nouvelles tendances de société dans le contexte de crise non seulement financière nous amènent à réfléchir :

- sur notre approche du lien social
- sur notre façon de consommer
- sur la réduction de nos déplacements
- sur la recherche d'achat "raisonné" et respectueux de l'environnement, entre autres...

Aujourd'hui, je tiens à exprimer à mes proches collaborateurs, à l'ensemble des conseillers municipaux, toute ma gratitude pour leur implication sur ce dossier.

À ces remerciements, je souhaite associer :

Le Président de la CCPBS,

M. Jean-Paul Stanzel, mes collègues du bureau communautaire et plus largement à l'ensemble du conseil communautaire pour leur soutien unanime.

Le Directeur de l'Espace Entreprendre de la chambre de commerce et d'Industrie de Quimper, M. Jacques Goyat et son assistante de direction, M^{me} Marie Birou dont la collaboration nous a été précieuse.

3 - L'EAU

La gestion de l'eau, un dossier important et d'enjeu général auquel nous devons être sensible.

L'année 2011 a montré la fragilité de la ressource traduite par la limitation de son usage durant l'été en particulier chez nous dans le pays bigouden. Vous aviez adopté un comportement louable.

La faible pluviométrie de l'hiver dernier même s'il a beaucoup plu en avril dernier nécessite de se préparer à une éventuelle restriction. Ce qui implique dès maintenant une utilisation raisonnée et le même comportement citoyen évitant le gaspillage. Restons vigilants même si les derniers bulletins météorologiques (voir les quotidiens locaux) annoncent les risques de sécheresse écartés avec un mois de mai turbulent.

Agissons pour économiser l'eau :

- Préférer la douche au bain
- Récupérer l'eau de pluie (action mise en place par la CCPBS)
- Limiter les débits de robinets etc...

Par ailleurs le maintien de sa qualité et nos préoccupations environnementales nous amènent à faire procéder au contrôle des installations d'assainissement des particuliers.

Les vérifications par des techniciens de la SAUR débiteront dès le second semestre 2012, échelonnées sur 3 années.

4 - LA SANTÉ

Les vents sont là aussi porteurs.

Avec la CCPBS, nous avons à cœur de défendre les intérêts de la population en matière de qualité et d'accès aux soins, d'interférer à l'organisation d'une politique de santé efficace. Je participe à cette action au sein du collectif "Elus et santé en Pays Bigouden". Nos rencontres avec la direction de l'Hôtel-Dieu laissent augurer des meilleures perspectives d'avenir.

5 - LES BONNES CONDUITES

Je compte sur vous pour respecter les recommandations traditionnelles d'avant saison estivale.

Travaux : Veillez à éviter les nuisances sonores (tondeuses, tronçonnage, bricolage...) à certaines heures.

Débroussaillage : Entretenez vos terrains dans un souci de propreté et de respect vis-à-vis de votre voisinage.

Animaux : Evitez au possible leurs divagations.

Circulation : Evitez toute vitesse excessive souvent constatée dans nos zones urbanisées et sur nos voies communales.

Les arrêtés préfectoraux sont consultables en mairie et sur le site internet.

6 - LES VACANCES

Comme toujours, l'équipe municipale, le personnel et moi-même sommes à votre écoute et nous nous efforçons de répondre pour le mieux à vos attentes.

Les vacances vont être d'actualité les prochaines semaines. Je vous les souhaite agréables et ensoleillées.

Kenavo !

Jean L'Helgouarc'h

SOMMAIRE

• MOT DU MAIRE	2
• LES FINANCES	3/4
• LE COMMERCE CABINET INFIRMIER	5
• ENFANCE / JEUNESSE	6
• ÉCOLE BIBLIOTHÈQUE	7
• TRAVAUX 2011-2012	8/9
• PORTRAIT : CORENTIN LE GALL	10
• ÉTAT CIVIL 2010	11
• À VOS AGENDAS !	12

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2011 FAIT ÉTAT DES MONTANTS SUIVANTS :

En **section de fonctionnement**, les dépenses s'élèvent à 536 604,13 €, pour un montant de recettes de 707 745,50 €. Soit un excédent de fonctionnement pour 2011 de 170 941,37 €.

L'excédent dégagé annuellement en fonctionnement permet de réaliser les investissements de la commune et de pourvoir au remboursement des emprunts.

En **section d'investissement**, les dépenses s'élèvent à 305 148,25 € pour un montant de recettes de 394 015,67 €. Soit un excédent d'investissement pour cette année de 88 867,42 €. L'excédent d'investissement cumulé s'établit à 53 292,68 €.

Il est à noter que l'emprunt relatif à l'acquisition du presbytère est comptabilisé contrairement à la dépense. Cette dernière sera réalisée sur l'exercice 2012 suite à l'accumulation de dossiers similaires au service des hypothèques. L'encours de la dette est de 98 € / habitant dans la commune, contre 619 € / habitant dans les communes de la strate au niveau départemental et 724 € / habitant au niveau régional.

Le budget primitif 2012 :

En **section de fonctionnement**, le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 824 000,00 €.

Les dépenses de fonctionnement permettent d'assurer les différentes missions de service public incombant à la collectivité (entretien des biens communaux, services scolaires et périscolaires, administratifs, techniques, etc...) ainsi que les participations à divers organismes (centre de loisirs, crèche et halte garderie, SDIS).

Les recettes se composent essentiellement des impôts locaux, des dotations de l'Etat et des redevances des services.

En **section d'investissement**, le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 505 000,00 €. Les investissements les plus importants portent sur l'achat d'un tableau blanc interactif à l'école (4 600 €), l'aménagement de la salle de réunion de la salle omnisports : achat d'une cuisine (5 000 €), l'enfouissement des réseaux à Kerlagadec, la sécurisation de l'entrée sud du bourg, notamment pour le commerce, y compris son accessibilité (170 000 €, dont 70 000 € de report) et la création d'un abri à matériel au garage communal (70 000 €).

LES TAUX D'IMPOSITION

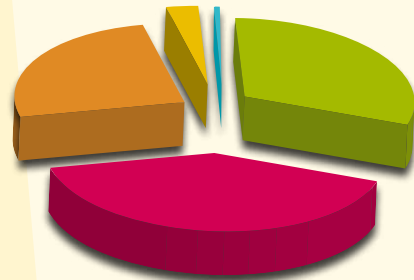
sont votés avec une hausse de 1 % par rapport à l'année précédente, à savoir :

	2011	2012
Taxe d'habitation	12,81 %	12,94 %
Taxe foncière sur le bâti	17,22 %	17,39 %
Taxe foncière sur le non-bâti	38,07 %	38,45 %

Compte tenu des bases d'imposition, le produit attendu au titre de ces 3 taxes est de 335 198 €.

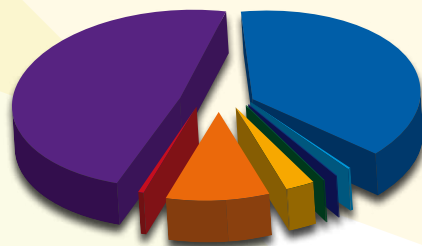
L'augmentation de 1 % pour ces 3 taxes correspond à une recette fiscale supplémentaire de 4 000 € répartie sur l'ensemble des contribuables locaux.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2011



- CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS : 221 628,78 €
- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE : 135 663,64 €
- ATTÉNUATION DE PRODUITS : 15 371,90 €
- CHARGES FINANCIÈRES : 1302,90 €
- CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL : 162 636,91 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2011



- DOTATIONS, PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS : 268 433,26 €
- PRODUITS EXCEPTIONNELS : 1400,00 €
- PRODUITS FINANCIERS : 3,06 €
- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE : 650,00 €
- ATTÉNUATION DE CHARGES : 18 625,91 €
- PRODUITS DES SERVICES, DOMAINES ET VENTES DIVERSES : 71 566,86 €
- OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS DE SECTIONS : 3 272,35 €
- IMPÔTS ET TAXES : 343 594,06 €

SUBVENTIONS

Le conseil municipal a par ailleurs voté les subventions suivantes pour l'année 2012 :

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)	3 600,00 €
Galoche Tréméocaise	150,00 €
Raquette Tréméoc - Football	950,00 €
APEEPT (Parents d'élèves)	1 400,00 €
ASEPT (Sauvegarde et Entretien du Patrimoine)	200,00 €
Comité des Fêtes - Comité d'animation	300,00 €
Archers de Tréméoc	300,00 €
Bibliothèque - Plijadur Da Lenn	500,00 €
Chasse	150,00 €
Chambre des Métiers CFA 29	60,00 €
OCCE Coopérative école (activité cirque)	2 000,00 €
IME Kerlaz	60,00 €
IME Carhaix	60,00 €

Une analyse financière établie en comparaison avec les communes du département et de la région appartenant à la même strate de population (500 - 2000 habitants) permet d'appréhender les marges de manœuvre de la collectivité et de s'assurer de sa bonne santé financière.

> DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

CHAPITRE BUDGÉTAIRE	COMMUNE	COMMUNES DU FINISTÈRE	COMMUNES DE LA RÉGION
012 Charges personnel	40,39 %	168 € / hab	43,78 %
011 Charges caractère général	30,31 %	134 € / hab	29,83 %
65 Contingents	15,07 %	63 € / hab	7,70 %
Subventions	1,68 %	7 € / hab	5,89 %
66 Charges financières	0,26 %	1 € / hab	4,56 %

dépenses du chapitre / dépenses totales de fonctionnement (en %) ET dépenses du chapitre par habitant de la commune.

Il est à noter que les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 3 % entre 2009 et 2010 ainsi qu'entre 2010 et 2011. L'augmentation est importante pour les contingents (crèche, halte garderie et RAM Ti-Liou ainsi que le centre de loisirs de Pont-l'Abbé).

> RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

CHAPITRE BUDGÉTAIRE	COMMUNE	COMMUNES DU FINISTÈRE	COMMUNES DE LA RÉGION
73 Impôts & Taxes	46,84 %	41,67 %	37,85 %
Impôts		261 € / hab	300 € / hab
Droits de mutation		23 € / hab	38 € / hab
74 dotations	39,85 %	34 %	36 %
DGF		144 € / hab	194 € / hab
70 Produits des services	10 %	13 %	

Mikaël GOUZIEN

Logement : l'ADIL 29 vous conseille

Avant de louer, d'acheter ou de construire, vous pouvez consulter gratuitement l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur L'habitat) du Finistère. Organisme indépendant, l'ADIL dispose d'une équipe de spécialistes, juristes et financiers, dont la mission est d'apporter gratuitement au public un conseil complet, objectif et personnalisé pour toutes vos questions liées au logement.

Soutenue par les acteurs locaux de l'habitat (Conseil général, Etat, CAF, professionnels de l'immobilier publics et privés, collectivités locales (dont la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud), l'ADIL 29 accueille, renseigne, conseille ou oriente chaque année près de 450 habitants de la Communauté de communes.

Être conseillé pour élaborer un plan de financement avant d'acheter, mieux connaître les règles d'attribution des logements HLM, la marche à suivre pour les demandes, en savoir plus sur les prêts et aides spécifiques en matière d'habitat, de maîtrise de l'énergie ou sur les allocations logement ; comprendre les contrats de construction, de cession, de travaux, les assurances liées à la construction et au logement, ou encore le permis de construire, les règles d'urbanisme, le droit de la location, la copropriété, la fiscalité

immobilière, les crédits d'impôts, etc. : dans tous ces domaines, l'ADIL peut vous apporter des réponses ou, le cas échéant, vous orienter vers les interlocuteurs spécialisés.

Vous pouvez consulter les juristes de l'ADIL par téléphone, par internet et par courrier, ou bien sûr via une consultation dans ses locaux : **du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 / Fermé le jeudi matin.**

> CONTACT :

**ADIL 29 : 14, Bd Gambetta à Brest
et 23 rue Jean Jaurès à Quimper
02 98 46 37 38 | www.adil29.org**

> En 2012, l'ADIL vous présente également l'offre de logement locatif gérée par les professionnels de l'habitat du Finistère : locations-adil29.org/

> Des permanences régulières sont assurées sur la Communauté de communes :

- **Pont l'Abbé** : chaque premier mercredi matin du mois, de 9 h à 12 h, dans les locaux de la Communauté de Communes, 17, rue Raymonde Folgoas-Guillou.
- **Le Guilvinec** : Chaque 3^{ème} mercredi après-midi, de 14 h à 17 h, en Mairie.

Le Commerce...

...enfin le bout du tunnel

Nous venons d'achever la quatrième année de notre mandature et nombre d'administrés s'inquiètent, à juste titre, de la concrétisation du premier point de notre profession de foi : l'ouverture d'un commerce de proximité à Tréméoc. Notre opiniâtreté a fini par vaincre une par une les embûches rencontrées, et elles étaient nombreuses.

Les résultats d'une enquête menée conjointement par le Conseil Municipal et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Quimper ont montré qu'un commerce de proximité est fortement désiré à Tréméoc.

La première tentative, infructueuse, a consisté à mettre en rapport des candidats potentiels et les propriétaires des locaux, anciens commerçants. Les Services de la Préfecture du Finistère nous ont mis en garde : la seule intervention légale de notre part aurait seulement consisté à pallier à la défaillance du versement du loyer aux propriétaires, les deux parties contractant un bail commercial précaire de 23 mois. De plus cette situation générerait d'autres problèmes, matériels ceux-là, qu'il est inutile d'énumérer ici.

D'où la seconde tentative, tout aussi infructueuse à la conclusion, qui consistait en l'achat par la Commune des locaux commerciaux et de l'appartement s'y trouvant au dessus.

Diverses estimations ont été effectuées et des négociations menées pour définir un prix. Certaines divergences au sein de la commission "Commerce" quant à la destination des locaux ont retardé l'aboutissement du projet. De plus, les élus en charge du dossier se sont renseignés auprès des Communautés de Communes voisines. Il s'est avéré qu'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) telle qu'une Communauté de Communes peut prétendre à des aides deux fois plus importantes que celles percevables par une commune isolée. En conséquence, nous avons sollicité le concours de la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud (CCPBS), et avons immédiatement obtenu un avis très favorable de son Président, M. Jean-Paul Stanzel. Merci beaucoup pour ce soutien sans faille.

Et nous voilà arrivés à la troisième solution... La bonne !!!

Il a toutefois fallu faire preuve de patience car une extension des compétences de la CCPBS était obligatoire. L'achat des locaux par la CCPBS est effectif depuis quelques semaines.

Les commerçants retenus, Fabienne Le Roy et Younick Le Beux, se sont montrés très patients. Cela va bientôt faire un an qu'ils ont été retenus, mais rien n'a entamé leur enthousiasme. Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre commune.

Ayant étudié les résultats de l'enquête, ils proposeront aux Trémécois, le jour de l'ouverture, un rayon boulangerie et viennoiserie ainsi que des pâtisseries en fin de semaine, une épicerie, des produits frais sous vide et à la coupe, des fruits et légumes, de la charcuterie et de la volaille, des boissons... Il y aura également un bar-tabac-press, avec un espace "jeux", ainsi qu'une salle qui pourra être mise à la disposition des groupes, associations ou familles (café). Les exploitants projettent également un service de restauration rapide et une rôtisserie.

Madame Claire Le Gal, Directrice Générale Adjointe à la CCPBS, en charge du Développement Économique est venue le jeudi 3 mai présenter en Mairie l'état d'avancement du projet. Le lendemain, elle rencontrait les futurs commerçants et l'architecte retenu pour superviser les travaux afin de régler quelques détails. Les futurs exploitants sont et seront régulièrement consultés afin de faire aboutir un projet cohérent et, nous l'espérons, pérenne.

Madame Le Gal se chargera de toutes les démarches administratives (demandes de subventions, dépôt du permis de construire...), et nous savons que nous pouvons compter sur son efficacité.

Nous demandons donc aux Trémécois encore un peu de patience, et le commerce pourrait être notre cadeau de Noël !!!

Denis LE CORRE

Cabinet infirmier

Depuis le 16 décembre 2011, la commune de Tréméoc est dotée d'un cabinet infirmier. Trois infirmières diplômées d'État, mesdames Mireille Le Floch, Maryse Le Cléach et Lucille Loaec se sont installées en face de la mairie au 1, rue du Manoir. Ces infirmières interviennent au domicile des personnes, mais peuvent aussi les recevoir à leur cabinet.

Pour toutes prises de rendez-vous, vous pouvez les contacter, 7 jours sur 7, au 02 98 70 59 67.



LOISIRS jeunesse

Loin des grandes villes où il est parfois difficile de "grandir", les jeunes trémécois bénéficient d'un environnement sécurisant...

Cependant la taille de notre commune ne nous permet pas de mettre en place des activités de loisirs organisées par du personnel qualifié. De ce fait une convention avec la ville de Pont-l'Abbé et la Caisse d'Allocation Familiale est signée annuellement et les enfants de Tréméoc peuvent s'inscrire :



- aux "mercredis loisirs" (pendant l'année scolaire)
- au **Centre de Loisirs de Rosquerno** (pendant les vacances scolaires)
- à l'**Espace-Jeunes**

Ce choix de l'équipe municipale se traduit pour l'année 2011 par :

- 7 602 d'heures de fréquentation
- 38 084,60 € coût financier



TOUT-PETITS...

Pour les plus jeunes enfants, Tréméoc dispose d'un vivier d'assistantes maternelles agréées. Leur liste est disponible à la mairie, sur le site internet municipal ainsi que dans les locaux du relais des assistantes maternelles :

Maison de l'Enfance "Ti Liou" - 31A, rue du Guiric, 29120 Pont-l'Abbé

Pour compléter le dispositif de mode de garde, une convention est signée avec l'association de la petite enfance du pays bigouden, "Ti Liou", qui dispose d'une crèche et d'une halte-garderie.

En 2011, treize nourrissons et jeunes enfants ont bénéficié de ces services pour un coût de 16 937,25 € pris en charge par la commune.

Par ailleurs le RAM (Relais d'Assistantes Maternelles) animé par Sabine Coupa met en place tous les 2 mois un atelier d'échanges, d'expression et d'activités pour les enfants accompagnés de leurs "nounous", dans les locaux de la garderie périscolaire.

Jeanne MOREAU

cirque

SPECTACLE ET INITIATION :

UN SUCCÈS !!!





les Échecs



“Aux échecs, si la victoire est brillante, l'échec est mat.” (Coluche)

Sylvain Moullec est arrivé à l'école de Tréméoc en tant que directeur, à la rentrée de 2010. Il n'est pas arrivé tout seul... des reines, des rois, des fous, des tours le suivaient !!! En effet, Sylvain a mené un projet d'école autour des jeux d'échecs et a fédéré les équipes. Bon coach, puisque 3 d'entre elles (élèves de CM1/CM2) sont arrivées cette année en 1/2 finale du Trophée de France d'échecs sur internet (site matpat). Pour mémoire, l'année dernière, l'école de Tréméoc avait gagné le tournoi de Bretagne et terminé vice-championne de France.

Cette année, les équipes de l'école ont déjà éliminé l'école Berlioz de Nîmes tenante du titre depuis 5 ans !

Voici les 3 équipes de l'école en route pour la 1/2 finale : **Les Philosophes 29** (Tony Le Cossec, Guillaume Dupouy, Antoine Le Floc'h et Tom Chaignard), **les Mats du 29** (Tom Kersalé, Clément Le Floc'h, Gwendal Le Roux et Loïc Stervinou) et **Les 4 Fantastiques** (Juliette Cueff, Sterenn Lancien, Gyliau Scoarnec et Axel Gentric).

Lors des 1/4 de finale, ils ont joué contre deux équipes de l'école de Brassac, (Tarn et Garonne) et une équipe de l'école Saint-Antoine.

Echec quand tu nous tiens !!!

Les autres classes ne sont pas en reste ! 24 élèves (du CP au CM2) ont remporté le championnat scolaire du Finistère par équipe à Quimper en décembre et janvier dernier.

Huit élèves sont allés ensuite défendre les couleurs de l'école au championnat régional de Loudéac où ils ont terminé à une belle 4^{ème} place derrière des écoles comme Liffre ou Baden renommées dans la pratique depuis de longues années avec beaucoup de jeunes jouant en club.

Concentration et maîtrise de soi... deux qualités essentielles qui ont permis à tous nos joueurs de remporter ces parties...

À présent, direction, la 1/2 finale. Bon courage !*

Laurence LE PAVEC

* Bonne nouvelle : le 1^{er} juin, victoire de l'école Jean-Bideau en finale du tournoi.

La Bibliothèque



■ L'équipe de bénévoles de la bibliothèque vous accueille le lundi de 17 h à 19 h et le samedi de 11 h à 12 h 30.

LE COIN DES ENFANTS

- Près de la petite voiture, de nombreux ouvrages attendent les petits...
- Pour les plus grands : un vaste choix de bandes dessinées...
- Pour la découverte de la lecture : les premiers romans...



NOUVEAUTÉS

Régulièrement, de nombreux ouvrages sont acquis et proposés à la lecture.

Venez nombreux, découvrir les dernières sorties, consultables également sur le site de la mairie.

EN TERMES DE TRAVAUX, L'ANNÉE 2011 A ÉTÉ TRÈS IMPORTANTE...

Pour améliorer le cadre de vie des Tréméocois, nous avons réalisé deux gros chantiers :

ROUTE DE KERGUILLEC avec la participation de la CCPBS

- Effacement des réseaux électriques et téléphoniques sur une longueur de près de 700 m.
- Changement des conduites pour rénovation du réseau d'eau potable.

À la charge de la commune :

- Création d'un réseau d'évacuation d'eau pluviale d'une longueur de 480 m.
- Réfection de la chaussée et mise en place d'un revêtement en enrobé basse température sur 3 600 m² par l'Entreprise Le Pape.
- Trois ralentisseurs ont été créés pour restreindre la vitesse ainsi que la pose de trois candélabres pour l'éclairage public.

TRAVAUX	ENTREPRISES	COÛT DES TRAVAUX TTC		
		COMMUNE	CCPBS	COÛT TOTAL
Renforcement du réseau d'eau potable et installation d'un poteau incendie	CISE	1 758,12 €	77 740,00 €	79 498,12 €
Effacement réseaux électrique, téléphonique, et installation éclairage public	ALLEZ & CIE	35 836,11 €	123 640,57 €	159 476,67 €
Génie civil effacement réseau téléphonique	FRANCE TELECOM	1 512,94 €		1 512,94 €
Réfection de la chaussée et sécurisation de la voie	LE PAPE	75 645,80 €		75 645,80 €
Maîtrise d'œuvre	CIT LE GUELLEC	1 674,40 €		1 674,40 €
Publications	MEDIALEX	147,03 €		147,03 €
Panneaux de signalisation	LACROIX	566,00 €		566,00 €
TOTAL		117 140,40 €	201 380,57 €	318 520,97 €



ROUTE DE KERHORS

- Purge de la chaussée, empierrement, évacuation des eaux pluviales, création d'un trottoir.
- Enrobé avec deux plateaux pour réduire la vitesse (zone 30 km/h).
- Engazonnement du bas-côté et la patte d'oie a été paysagée.



TRAVAUX	ENTREPRISES	COÛT DES TRAVAUX TTC
		COMMUNE
Réfection de la chaussée, sécurisation de la voie et éclairage public	LE PAPE	94 150,91 €
Maîtrise d'œuvre	CIT LE GUELLEC	2 670,07 €
Publications	MEDIALEX	147,03 €
Panneaux de signalisation	LACROIX	566,00 €
Création espaces verts	QUINIOU, LE LOUPP, GEDIMAT	2 494,83 €
TOTAL		100 028,84 €

TRAVAUX KERGUILLEC + KERHORS

■ COÛT TOTAL : 418 549,81 € ■ SUBVENTIONS : 29 875,79 € ■ COMMUNE : 187 293,45 €

Ces deux projets réalisés avec la collaboration de l'Entreprise CIT LE GUELLEC de Pont-l'Abbé.

Travaux 2012

...mais aussi...

ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNALE

- Curage des fossés, dérasement des bas-côtés, gravillonnage par l'entreprise LE PAPE pour un montant de 25 550 €.
- Élagage sur toute la commune par ADEL SERVICE pour un montant de 4 200 €.

NB : L'élagage est à la charge des propriétaires de terrains bordant la voie publique.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Nous avons demandé un diagnostic au SDEF (Syndicat Départemental d'Énergie et d'équipement du Finistère) pour un montant de 740 €.

- État des lieux.
- Analyse du patrimoine et des factures EDF.
- Proposition d'un schéma directeur de rénovation chiffrée.

Ce diagnostic permet d'avoir une cartographie exacte du parc de la collectivité qui sera retranscrit sur le système d'information géographique communal.

Les luminaires et autres équipements sont en bon état et peu énergivores (79 % du parc). Seuls 28 luminaires sont vétustes ou présentent des performances photométriques médiocres. Le coût estimatif des travaux pour la rénovation du parc d'éclairage public s'élèverait à 19 000 € H.T. qui pourrait être échelonné sur 3 ans. La commune va faire une demande de subvention auprès de l'ADEME pour ces travaux. Une somme de 4 500 € est escomptée.

En ce qui concerne la durée d'éclairage, la collectivité la rationalise déjà, en supprimant l'éclairage entre 22 h ou 23 h suivant les quartiers et le rallume entre 6 h et 7 h le matin. Une harmonisation des heures d'éclairage est programmée.

CARPORT

Pour mettre "hors d'eau" le matériel lourd des services techniques, il devient urgent de construire un abri couvert. La surface retenue est de 150 m² fermée sur trois côtés, avec éclairage et armoire électrique, couverture et bardage en bac acier. Les eaux pluviales seront récupérées dans une cuve de 7 500 l afin d'arroser les espaces verts.

Cette construction impose d'avoir recours à un architecte. *Coût des travaux : environ 60 000 €.*

ROUTE DE KERLAGADEC

Nous avons le projet, avec la Communauté de Communes et le SDEF, d'enfouir les réseaux sur une longueur d'environ 500 m. Ce chantier débutera fin 2012.

Une réflexion sur la sécurisation de la voirie pourra être envisagée.

André KERDRANVAT

- Travaux d'entretien des voiries communales par l'entreprise LE PAPE pour 30 000 €.
- Avec le Conseil Général et la DDTM, nous réfléchissons à l'aménagement et la sécurisation route de Pont-l'Abbé en lien avec l'ouverture du commerce. À ce titre, nous avons eu le prêt d'un afficheur de vitesse durant 15 jours, fin avril - début mai. Les données chiffrées (nombre de passages, vitesse moyenne, etc.) seront analysées par la DDTM.

FLEURISSEMENT

Comme chaque année, un effort important va être fait à ce niveau.



JARDINER AU NATUREL, ÇA COULE DE SOURCE !

COLLECTIVITÉS, ASSOCIATIONS ET JARDINERIES S'ASSOCIENT POUR PROMOUVOIR LE JARDINAGE SANS PESTICIDES.

Sans précaution d'usage, les pesticides peuvent nuire à la santé de son applicateur. Retrouvés dans les cours d'eau, ils perturbent les équilibres écologiques et génèrent des coûts de traitements importants pour tenir les normes de productions d'eau potable.

Pourtant, trop souvent, les jardiniers amateurs méconnaissent les techniques simples et naturelles, qui permettent de limiter l'utilisation des pesticides dans le jardin et aux abords de la maison. Pour orienter le consommateur et l'informer sur les pesticides, Ouest Cornouaille Eau*, en partenariat avec les associations et les jardineries du territoire vient de lancer la charte "Jardiner au naturel, ça coule de source !". L'objectif de la démarche consiste à *baiss*er la consommation de pesticides, donc leur vente, au profit de solutions naturelles telles que le paillage, les plantes couvre-sol, le compostage, l'outillage, les auxiliaires du jardin...

Pour y parvenir, les jardineries signataires ont développé leur offre d'articles relevant du jardinage au naturel et s'engagent à vous orienter vers les techniques de jardinage sans pesticides par :

- le conseil de vendeurs spécialisés
- le balisage des produits dans les rayons.

Suivez le logo "Jardiner au naturel, ça coule de source" et devenez éco-jardinier !



La charte "Jardiner au naturel, ça coule de source" de l'Ouest Cornouaille compte 9 magasins signataires. Pour plus d'informations : www.jardinaunaturel.org



* Collectivité en charge de la reconquête de la qualité de l'eau dans l'Ouest Cornouaille.

Portrait... Corentin Le Gall



Le lundi 19 mars dernier, à l'occasion du 50^{ème} anniversaire des célébrations de la commémoration des accords d'Évian scellant le cessez-le-feu en Algérie, Corentin LE GALL a reçu les insignes à 10 ans de bons et loyaux services comme porte-drapeau au sein de la FNACA, section locale de Tréméoc. Rappelons que ce même jour, une douzaine d'adhérents et de sympathisants se sont rendus au Mémorial de Pleyben. Ayons également une pensée pour Corentin Kerc'hrom, jeune Trémécois qui a perdu la vie à 22 ans à Orléansville.

En juillet 1830, en s'employant à occuper la ville d'Alger, le gouvernement français de Charles X vient d'entamer le processus de colonisation de l'Algérie. Jusqu'en 1847, l'émir Abd-El-Kader s'efforce de résister à l'envahisseur, en vain. Cette conquête de 40 ans s'achèvera en 1870 par l'occupation des Oasis du sud (Laghouat, Ouargla et Tougourt) et des régions montagneuses de Kabylie. Dès lors, les colons, puis des sociétés financières, s'approprient des terres enlevées aux populations. L'économie moderne se développe, mais les conditions de vie des algériens ne s'améliorent pas. Des mouvements d'autonomie ou d'indépendance, tels ceux de Messali Hadj ou Ferhat Abbas, apparaissent alors, notamment entre les deux guerres mondiales...

À environ 2500 km de l'Algérie, en France, Corentin Le Gall naît le 29 décembre 1934 à Tréméoc en Pays Bigouden. Le petit Corentin vit une enfance heureuse dans la ferme laitière familiale et grandit entouré de son père, de sa mère et de ses trois sœurs. Il fréquente l'école communale au bourg, et après le certificat d'études, il est temps de songer à son avenir. Seul garçon de la maison, il est tout naturellement destiné à embrasser une carrière d'agriculteur, pour assurer la succession de ses parents. Pour apprendre le métier, il est inscrit au Lycée Saint-Gabriel à Pont-l'Abbé. Il en sort son diplôme en poche, et, en 1948, à un peu plus de 14 ans, Corentin se lance dans la vie active à la ferme familiale. Le quotidien s'écoule alors doucement et sereinement...

En 1943, le "Manifeste du peuple algérien" est rédigé et, en 1945, les premières révoltes se font sentir. La guerre d'indépendance éclate alors le 1^{er} novembre 1954...

Nous sommes en mars 1956. Une nouvelle page de l'histoire de Corentin commence à s'écrire...

À 21 ans, après ses classes à Dinan, le jeune homme est appelé à rejoindre les troupes de l'armée française. Après un long voyage en train jusqu'à Marseille, puis en bateau jusqu'à Oran, Corentin se retrouve basé dans la 8^{ème} RIM (Régiment d'Infanterie Motorisé). De mars à août 1956, il séjourne à Oujda au Maroc (20 km au nord du pays) à la frontière de l'Algérie. À cause de ses problèmes de vue, la mission de gérer la radio lui est confiée. D'août 1956 à décembre 1957, Corentin est transféré à Saïda en Algérie (150 km à vol d'oiseau au sud d'Oran). Les mois défilent... et aucune permission n'est accordée. Il lui faudra attendre un an avant d'obtenir l'autorisation de rentrer au pays pour revoir sa famille et ses proches. La vie de soldat, dans les fermes occupées par les colons, s'avère moralement et physiquement difficile. La population algérienne est révoltée et les attaques

dans les cours interviennent souvent. Les embuscades sont dangereuses. À cela s'ajoute une jaunisse qui vaut un mois d'hospitalisation à Corentin. Il ne rejoindra jamais ses amis d'enfance de Tréméoc, postés sur d'autres zones, mais se lie d'amitié avec ses compagnons d'armes originaires du Pays Bigouden, de Plogastel-Saint-Germain ou Plonéour-Lanvern. Les événements semblent ainsi plus supportables...



Durant près de 8 ans, au fil d'épisodes douloureux, la guerre en Algérie sévit furieusement, pour s'achever le 1^{er} juillet 1962. Le référendum permettant au peuple algérien de reconquérir son indépendance voit le départ de la plupart des Européens.

Décembre 1957, après de nombreux mois de présence au cœur du conflit, Corentin emprunte enfin définitivement le bateau en sens inverse : départ d'Oran pour Marseille, puis voyage en train pour rentrer à Tréméoc. Malheureusement, la météo exécrable de l'été 1958, notamment, ne facilite pas la reprise du travail à la ferme. La batteuse reste même dans la grange toute la saison ! Corentin s'occupe de ses douze vaches et quelques génisses jusqu'à la fin de sa carrière. Fin 1994 sonne l'heure de la retraite, après avoir bénéficié d'une pré-retraite en octobre 1992. Au sein de FNACA, en 1975, il obtient sa carte de combattant et en 1996, Corentin reçoit la croix du Combattant et la médaille commémorative. En ce mois de mars 2012, après 10 ans de porte-drapeau, c'est une nouvelle médaille qui vient le récompenser. Aujourd'hui, Corentin profite pleinement de ses journées ! Entre ses quelques lapins pour l'assiette (extrêmement délicieux accompagnés de petits pois paraît-il...), son goût pour la musique, et surtout les voyages en France et en Europe (Paris, Puy-du-Faou, Dordogne, Camargue, Allemagne, etc...), l'agenda de notre cher ami se remplit très vite !

Merci et Trugarez vras Corentin.

La municipalité remercie chaleureusement Corentin Le Gall pour son accueil et sa gentillesse lors de notre entretien du 5 mai 2012.

Source documentaire : Larousse

• NAISSANCES (5 filles et 7 garçons)

5 janvier	Paul ROMEROT (<i>Nilvite Bihan</i>) né à Quimper
6 février	Gabriel, Francis, Johan, Romain JOGUET né à Quimper
23 février	Laora, Anastasia PERRAULT née à Quimper
13 avril	Alicia KERVEC née à Quimper
14 mai	Mayli LANDREIN née à Quimper
15 mai	Kaelig LE GALL CARIO née à Quimper
28 juin	Ewen FLOC'HLAY (<i>Hameau de Kerhors</i>) né à Brest
30 juin	Owen LIGAVANT (<i>5, rue de l'Ecole</i>) né à Quimper
16 septembre	Soen COATHALEM (<i>Kerglaz</i>) né à Quimper
27 septembre	Raphaël, Michel, Jean-Pierre DUVAL (<i>Kerganvet</i>) né à Quimper
29 octobre	Inès, Ana LE GOFF (<i>16, hameau de Kerguillec</i>) née à Quimper
8 novembre	Malo PENNEC (<i>24, hameau de Mesmeur</i>) né à Quimper

• MARIAGES ET BAPTÊMES RÉPUBLICAINS

9 avril	Christophe LE FOUEST et Perle RUDELLE (<i>7, hameau de Mesmeur</i>) - Mariage
14 mai	Jean, Romain, Denis ROUSSEAU et Maria GUENNOUNI (<i>17 rue Malakoff - 92600 Asnières sur Seine</i>) - Mariage
25 juin	Gwénola BARRITAUD et Claude SCHILLINGER (<i>Saint Sébastien</i>) - Mariage
2 juillet	Louise LE DU (<i>2, hameau du Méjou</i>) - Baptême républicain
9 juillet	Fabrice BATAILLE et Anne GOUDÉDRANCHE (<i>58, route de Kerguillec</i>) - Mariage
6 août	Johnathan KERLOC'H (<i>Kerganvet Celtic Village</i>) - Baptême républicain

• DÉCÈS

16 mai	Jacqueline, Marie-Pierre LOUSSOUARN, née GUÉGUEN, décédée à Brest
21 mai	Louis, Corentin Jean-Marie LE LAY, décédé à Pont-l'Abbé
14 juillet	Hélène, Jeanne, Marie LE LETTY, décédée à Bénodet
5 novembre	Marie, Joséphine, Thérèse L' HELGOUARC'H, née GLOAGUEN, décédée à Pont-l'Abbé
10 décembre	Raymond, Jean, Louis JEANNÈS, décédé à Pont-l'Abbé



À vos agendas !...

2012

animations

● JUIN

24 EXPOSITION DE PEINTURES CHINOISES

30 KERMESSE DE L'ÉCOLE JEAN-BIDEAU
EXPOSITION BRUNO KOWALSKI

● JUILLET

du 1 au 8 EXPOSITION BRUNO KOWALSKI

du 14 au 22 EXPOSITION NIKKO KALI

27 COCHON GRILLÉ - 19 H - 11€

du 28 au 31 EXPOSITION MICHEL HAMELIN

● AOÛT

du 1 au 5 EXPOSITION MICHEL HAMELIN

du 11 au 19 EXPOSITION HARALD WEIL

du 25 au 31 EXPOSITION ANNE-MARIE CHATALEN

● SEPTEMBRE

du 1 au 2 EXPOSITION ANNE-MARIE CHATALEN

8 FORUM DES ASSOCIATIONS

du 8 au 16 EXPOSITION LUZ

15 et 16 JOURNÉES DU PATRIMOINE

● NOVEMBRE

11 COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

● DÉCEMBRE

7 et 8 TÉLÉTHON

16 VISITE DU PÈRE NOËL

*Récapitulatif
des expositions 2012...*

30 JUIN / 8 JUILLET BRUNO KOWALSKI

14 / 22 JUILLET NIKKO KALI

28 JUILLET / 5 AOÛT MICHEL HAMELIN

11 / 19 AOÛT HARALD WEIL

25 AOÛT / 2 SEPTEMBRE ANNE-MARIE CHATALEN

8 / 16 SEPTEMBRE LUZ



RENSEIGNEMENTS
en MAIRIE ou sur
notre SITE INTERNET

www.tremeoc.fr